

Syndicat de Quartier de PESSAC-BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°
11846

Feuille d'informations N°24

Hiver-printemps 2008



SOMMAIRE

- L'Assemblée générale
- Urbanisme
- La maison de quartier
- Les passages sous la voie ferrée
- Nouvelles maisons de ville
- Stationnement
- Divers

Chers voisins du Bourg,

Voici le compte-rendu de notre Assemblée Générale. C'est l'occasion de faire le point sur nos activités et de renouveler nos remarques et nos demandes.

La plupart de nos activités (scrabble, duplicate, patchwork, belote, tarot, tricot...) connaissent un succès grandissant et l'attribution par la Ville de notre nouvelle salle de quartier (28, rue Roger Cohé) apporte un sérieux soutien et de grandes commodités.

Nous évoquerons également les autres manifestations du syndicat de quartier qui animent le centre ville : expositions, vide-greniers, goûters, concours de belote, participation au carnaval,...

Quant aux informations, remarques, recommandations, sur la circulation des bus, le stationnement des voitures, les chantiers et les nouvelles constructions, nous reprenons souvent les mêmes thèmes que dans les « feuilles » précédentes car les réalisations, vu leur volume, s'étalent sur une période toujours assez longue, ... et d'autre part, il arrive que les choses soient perçues à force d'être répétées... alors courage !

L'Assemblée Générale

L'Assemblée générale s'est tenue le 19 janvier 2008 pour la deuxième année dans la nouvelle salle Roger Cohé du Centre culturel et associatif Jean Eustache (rue des Poilus). Une soixantaine d'adhérents y participaient.

Le Président Jean-Claude LARREZET ouvre la séance à 16h par ses vœux traditionnels et la lecture du rapport moral dans lequel il présente brièvement les activités du syndicat de quartier au cours de l'année écoulée. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

SOCIO-CULTUREL

Il passe ensuite la parole à Micheline HONTABAT, Présidente adjointe chargée de la commission socio-culturelle. Elle prie tout d'abord l'Assemblée d'excuser l'absence d'Arlette CHASTAND également chargée de cette commission et qui est souffrante depuis plusieurs mois. Mme HONTABAT présente ensuite les activités organisées directement par la commission:

-Le concours de belote du samedi 24 février qui s'est déroulé dans la bonne ambiance habituelle ; On peut cependant regretter une participation limitée à 10 équipes de 2 joueurs .

-Le goûter du 31 mars a réuni une cinquantaine de personnes qui ont bénéficié

PRESIDENTE D'HONNEUR
Arlette CHASTAND

PRESIDENT

et délégué à la Fédération :
Jean-Claude LARREZET
05 56 45 97 73

VICE-PRESIDENTS:

Commission socio-culturelle:
Micheline HONTABAT
05 56 45 23 94

Claude DUMAS (Adjt)

Commission urbanisme
Dominique LESTYNEK
05 56 45 55 51

Mathieu BUSVELLE (Adjt)

SECRETAIRE:

Christiane ROUSSEAU-
SIMON 05 56 46 03 61

Christiane DUMAS (Adjte)

TRESORIER:

Olivier LARREZET-
EISENBACH

05 56 15 38 27

Sylvie CAMACHO (adjte)
06 72 43 90 38

Rédaction de la « Feuille d'Informations »
René Cancian

CONTROLEURS DES COMPTE:

Mme TAUBAN, M. BIOT,
M. L'HARIDON

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme MERLE
05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLI CATE

Mme LEPIC
05 56 45 43 61

PATCHWORK:

Mme ROUX
05 56 46 21 17
et Mme CAMONTES
05 56 95 94 51

VIDE-GRENIERS

Sylvie
06 72 43 90 38

BELOTE:

M. Claude DUMAS
05 56 45 16 04

TAROT:

Mme BOURDIER
(Inscriptions:Mme HONTA-
BAT 05 56 45 23 94)

TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-
SIMON 05 56 46 03 61

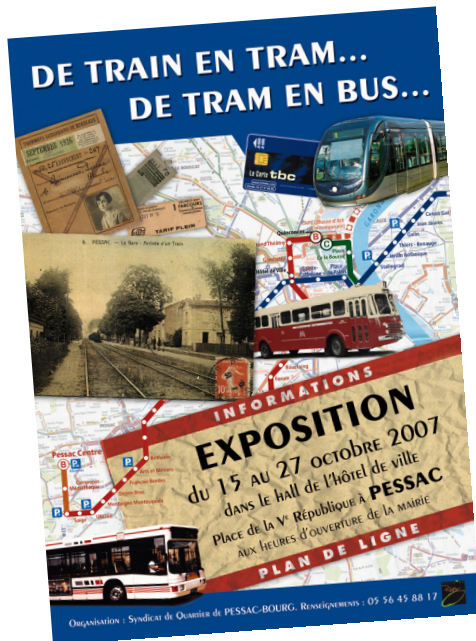
Boîte aux lettres
28, Rue Roger Cohé

NOTRE SITE SUR INTERNET ADRESSE:

www.federation-quartiers-pessac.com
Cliquer sur « quartiers » puis
sur « pessac-bourg »

cié d'un spectacle de qualité fait de chants (Christiane, Maryse et Mariebelle) et de danses avec le groupe folklorique de l'Espoir Pessacais. L'après-midi s'est terminée par une dégustation de brioches et une petite loterie.

-Une distribution gratuite du goûter aux enfants lors du carnaval de Pessac.



-L'exposition « De Train en Tram...de tram en bus » dont le maître d'œuvre fut Janine BOUSQUET que tous les Pessacais du Bourg et d'ailleurs connaissent bien à présent; ils ont pu apprécier, en effet, les deux précédentes expositions « L'école A. Briand ... avant » et « les commerces et les métiers d'autrefois à Pessac-bourg », des modèles

du genre. Janine BOUSQUET nous lit donc son compte-rendu que voici dans son intégralité:

« Mesdames, Messieurs, Chers voisins

En 2005, des photos sur fond jaune et bleu vous avaient fait découvrir les commerces du Bourg, ancien et actuel.

En 2006, vous avez regardé le tableau noir, celui de l'école, bien sûr puisque notre exposition était centrée sur l'école Aristide Briand.

En 2007, les couleurs bleu et gris, celles du TER, du TGV et de notre magnifique tramway, ont dominé l'année.

2008 sera-t-elle une année rose ? Peut-être oui si elle conduit chacun sur le chemin de son harmonie personnelle. Pour ma part, ça sera une année sabbatique.

Je reprends rapidement le thème Train-tram puisque, je le devine, vous avez tous lu le compte rendu paru dans notre dernière feuille d'information n° 23.

Nos démarches ont abouti à des témoignages parlants de notre identité et à un résultat qui en a surpris plus d'un. : retrouver des souvenirs, contacter des personnes perdues de vue depuis longtemps (imaginez l'âge d'un wattman d'avant 1950 ou l'anecdote du fils d'une garde-barrière des années 60 ?), dénicher d'anciennes photos, d'anciens tickets, des documents authentiques, des plans et des vues aériennes, des esquisses de locomotives d'époque, des vestiges du fameux viaduc de Pessac.

Ce travail s'est caractérisé par une curiosité toujours à l'affût et le plaisir de découvrir. Nous avons été aidés par des férus d'histoire locale, aussi bien

d'histoire de trams que d'histoire de trains, par des collectionneurs passionnés, par des artistes, amateurs spontanés.

Ces 15 jours d'exposition ont généré des échanges fructueux, ont tissé des liens d'amitié, ont ravivé pour les moins jeunes des souvenirs enfouis, ont fait découvrir aux plus jeunes, le Pessac d'autrefois.

Nous remercions encore vivement tous ceux qui ont contribué à faire de ces quelques jours une réussite et spécialement le Maire de Pessac qui nous a accueillis dans ses locaux et les personnes dévouées du Syndicat qui ont assuré l'accueil et la permanence non stop.

Voici passé un enrichissement culturel et humain pour notre quartier, pour ses archives, avec la conservation de documents anciens, mais aussi pour l'avenir et comme le dit si bien le magazine « Le Festin », le tramway moderne se présente aujourd'hui comme un gentil compagnon de voyage, propre, efficace et rassurant., avec sa colonne vertébrale en acier bleuté prolongée par des vitrages latéraux comme de grands yeux en amande, mais demain, ça sera le passé...et à l'instar de l'œil du centre (est-il en amande, lui aussi ?) ne soyons pas nostalgiques, tournons notre regard vers les projets d'aménagements à venir. »

Micheline HONTABAT poursuit la présentation des activités du Syndicat de Quartier en donnant la parole aux différents responsables des groupes (voir la colonne de la 1re page et le tableau de la dernière page pour les contacts):

-Madame MERLE nous parle du SCRABBLE classique qui réunit les lundis et vendredis de 13h30 à 17h des passionnés des mots dans une ambiance sympathique. Ce jeu, accessible à tous, vous attend dans la nouvelle salle, au 28 Rue Roger Cohé.

-Madame LEPIC présente le SCRABBLE DUPLICATE. Le club est affilié à la Fédération Française de scrabble ce qui permet d'organiser des compétitions officielles appelées P.A.P. (parties à points) une fois par mois. Courant octobre le groupe a organisé le championnat d'Aquitaine sénior et a placé 4 joueurs dans les 10 premiers. Le 30 mars 2008 aura lieu le championnat d'Aquitaine par équipes à Bellegrave. C'est du sérieux ! Mais cela reste cependant un jeu, un moment de détente où l'on n'oublie pas de partager un goûter vers 16h pour réalimenter les neurones . C'est ainsi que tous les lundis et les jeudis de 13h30 à 18h la salle Léon Blum est en surchauffe !

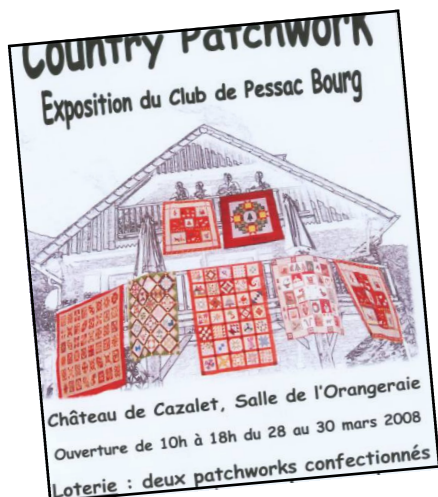
-Mademoiselle BOURDIER anime un groupe « TAROT » d'une vingtaine de joueurs dans notre salle au 28 rue Roger Cohé les vendredis et

samedis soirs à partir de 21h...jusqu'à une heure tardive. Inutile de dire que l'on n'y est pas triste et que l'on sait, ici aussi, ménager des pauses réparatrices. On vous y attend...

-Christiane ROUSSEAU-SIMON, -(on savait qu'elle a une voix d'or, mais elle a aussi des doigts de fée)- a créé l'an dernier un atelier « tricot-couture-broderie ». Le groupe, composé actuellement de 8 tricoteuses, se réunit les 2e et 4e mardis du mois dans la salle du Poujeau . Vous qui recherchez détente et plaisir venez grossir cette équipe qui accueille aussi les débutant(e)s et les personnes attirées par la couture ou la broderie. Les réalisations peuvent faire l'objet d'expositions et être vendues au profit d'une association. A vos aiguilles !!

-Madame ROUX nous amène dans la création artistique avec le patchwork.

Les 2e et 4e jeudis du mois le groupe exerce ses talents dans la salle du Poujeau.



L'assemblage savant d'une multitude de morceaux de tissus aux formes et aux couleurs variées donne naissance à des tableaux de toute beauté. Les ouvrages seront exposés à l'Orangerie (Domaine de Cazalet) du 28 au 30 mars de 10h à 18h ; à ne pas manquer !

COMPTABILITE

Après ces exposés le Président donne la parole au trésorier, Olivier LARREZET-EISENBACH, qui fait état d'une situation financière saine au bilan positif. Il précise que 75% des recettes proviennent des manifestations organisées, 13% proviennent des adhésions et 12% de la subvention Mairie. Les commissaires aux comptes proposent à l'Assemblée de donner le quitus au trésorier, ce qui est fait à l'unanimité.

ELECTIONS

On passe ensuite à l'élection du tiers des membres du C.A. dont le mandat arrive à son terme: Sylvie Camacho, Micheline Hontabat et Dominique Lestynek.

Les membres sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité.

On regrette l'absence de nouvelles candidatures.

URBANISME

Le Président donne ensuite la parole à Dominique LESTYNEK, chargé de la commission « urbanisme ». Ses propos sont illustrés à l'écran par la projection de vues relatives tout d'abord au projet urbain puis à l'identité, au patrimoine et au cadre de vie du Bourg et enfin aux déplacements.

Il retrace les grandes lignes des réalisations qui ont transformé notre centre ville et que nous avons présentées ici dans le détail tout au long des « feuilles d'info » précédentes (la nouvelle gare et l'immeuble attenant, l'arrivée du tramway, les nouveaux immeubles, le Centre culturel et associatif Jean Eustache, la place Charles de Gaulle, l'école A. Briand, etc, etc. Il présente ensuite les projets qui seront réalisés dans les années à venir:

1) PROJETS URBAINS

-L'aménagement d'une place-parking qui jouxtera le magasin CHAMPION. Elle englobera la portion de la rue des Poilus qui longe actuellement le magasin ; cette portion de rue va être déplacée vers le nord de cette place. Un immeuble sera prochainement construit entre cette nouvelle rue et le bâtiment du Crédit agricole et entre la rue Gambetta et la rue Pujol, . Il comprendra 16 logements avec des surfaces commerciales en rez-de-chaussée . Une jonction entre cet immeuble et la banque permettra de clore l'îlot.

-La réalisation du lycée européen Jeanne d'Arc par « extension » du collège actuel. Une partie de la rue Adrien Ducourt sera intégrée au lycée et la salle de la Fraternité sera démolie pour être reconstruite à proximité. Une nouvelle voie pourra ainsi être créée entre la Poste et la rue Lauga ce qui permettra de réduire le circuit des bus venant du pôle intermodal. Les entrées du collège et du lycée , séparées mais contigües, déboucheront sur une placette piétonne, derrière l'église.

-Concernant l'îlot d'entrée de ville comprenant actuellement le magasin Andorphine et le garage Culasse, aucun projet n'est défini à ce jour .Nous souhaitons une harmonisation avec le quartier voisin « Casino »..

2) IDENTITE . PATRIMOINE. CADRE DE VIE

Le livre de Monsieur Jacques CLEMENS avec ses cartes postales anciennes, comme la carte de Longueville de 1907, montre que le Bourg a acquis sa forme actuelle depuis la fin du 19e siècle. Autour du noyau institutionnel (mairie, écoles, église...) et des axes commerciaux, on trouve une couronne d'habitat de caractère qui lui donne son identité .

L'adoption d'un périmètre de protection – dont le contenu reste à préciser- avec l'article 123-1-7 du code de l'urbanisme, est une forme de recon-

naissance de cette identité particulière à laquelle les habitants sont attachés.

La protection du patrimoine s'est également manifestée notamment par:

- le refus de la démolition et l'acquisition par la Ville du « chalet » de la rue E.et M. Dulout,

- la réhabilitation programmée de la première école de Pessac pour en faire notre maison de quartier.

L'accès à ce patrimoine pour les piétons et promeneurs sera amélioré par l'enfouissement des réseaux tout en ne dénaturant pas le paysage.

Les noms de rues doivent aussi intégrer cette identité et les plaques correspondantes doivent être informatives et, le cas échéant, rappeler le nom d'origine de la rue, par exemple:

Avenue André Danglade

Résistant mort pour la France le 25 août 1944
Ancienne Avenue des Marronniers

Avenue Roger Cohé

Maire (1945-1947 et 1953-1959)
Ancien Chemin de Mérignac

Enfin est rappelé notre attachement aux éléments favorisant la convivialité dans les espaces publics:

- Places arborées avec des bancs...

- Squares de proximité ; exemple à Bellegrave entre le Château et le Milton, réaliser le square Marcade,

- Aménager les venelles du Poujeau,

- Achever le cheminement convivial, d'urgence pour des raisons de sécurité entre Léon Blum et Colonel Jacqui .

Ce critère de convivialité devra guider les concepteurs de l'aménagement des espaces publics du Centre en faisant une place prioritaire aux déplacements doux (marche à pied et vélo).

3) LES DEPLACEMENTS:

Sont évoqués les problèmes liés à la restructuration du réseau bus suite à l'arrivée du tramway au centre de Pessac. Le principe de rabattement du réseau sur le pôle intermodal et la liaison entre les lignes de tramway de Pessac centre et de Mérignac (Fontaine d'Arlac) sont considérés comme des progrès significatifs. Cependant ressortent les critiques principales suivantes:

- Les nuisances sonores et pollutions résultant de l'usage d'un parc vétuste et de voiries inadaptées.

- Les incohérences de certains circuits, par exemple les bus 35 et 35 EXP passant par Trendel pour rejoindre la place de la Ve République.

- Les emplacements d'arrêts inadaptés au

nombre et confort des usagers, au passage des piétons et à l'accès des riverains.

- Des cheminements d'accès au pôle intermodal non lisibles et non sécurisés; par exemple la rue Gambetta qui ne peut attendre sa rénovation.

- Les interventions des services hors concertation des usagers/quartiers/riverains voire en contradiction avec l'exploitant dont c'est le métier; exemple : déplacement de l'arrêt du 46 sur la maison Marcade oubliant l'intérêt général du service public de transports en commun.

Après approbation du rapport urbanisme, le Président clôt l'Assemblée Générale avec la présentation de Monsieur Jacques CLEMENS et de son livre « PESSAC-BOURG »(voir page 7) réalisé en coopération avec le syndicat de quartier qui a fourni des documents issus de ses expositions.

Ensuite il accueille Monsieur P. AUGER, Maire, et les élus: Mesdames Edith MONCOUT, conseillère générale, Madame Danielle LE-ROY, Madame Laure CURVALE, Monsieur Frédéric DANJON, Madame Dany DEBAULIEU.

Monsieur le Maire, après ses vœux, informe l'assemblée qu'il assiste pour la dernière fois en tant que maire à notre Assemblée générale mais promet qu'il continuera de s'intéresser activement à la vie du quartier en sa qualité d'habitant du bourg, d'adhérent et d'ancien président et cofondateur du syndicat de quartier. Il répond ensuite aux nombreuses questions de l'assistance. Celles-ci tournent autour du stationnement sauvage sur les trottoirs qui est insuffisamment sanctionné au gré des piétons et des riverains bloqués parfois dans leurs garages ; de certains trottoirs défoncés et non sécurisés ; de la vitesse excessive des voitures....

et on évoque de nouveau, longuement, les nuisances occasionnées par la densité de la circulation des autobus qui convergent vers le centre. Sont concernées en particulier les rues Curie, Trendel et surtout Etienne Marcel et Roger Cohé. On rappelle que ces deux rues supportent 7 lignes de bus et subissent 302 passages/jour des bus de Veolia, sans compter ceux des autres compagnies. Trop c'est trop ! Monsieur le Maire promet que les riverains seront invités à la prochaine réunion de suivi avec la CUB et VEOLIA (ils ne l'ont jamais été jusqu'à présent). Les bus de la ligne 46, anciens modèles diesel particulièrement bruyants et polluants, passent 160 fois par jour dans la rue Roger Cohé. On demande que pour atténuer un tel volume de pollution on affecte sur cette ligne des bus équipés de moteurs à gaz et que les rues reçoivent un revêtement anti vibrations !

- Quelqu'un demande des précisions concernant le transfert du kiosque de la place de la

Ve République vers le bâtiment de la gare : cela se fera lors de la restructuration de la place...très prochainement...

Le président clôt la séance des questions à la municipalité en invitant la salle au verre de l'amitié.

Enfin la journée se termine par le repas de quartier traditionnel pour tous ceux qui se sont inscrits.

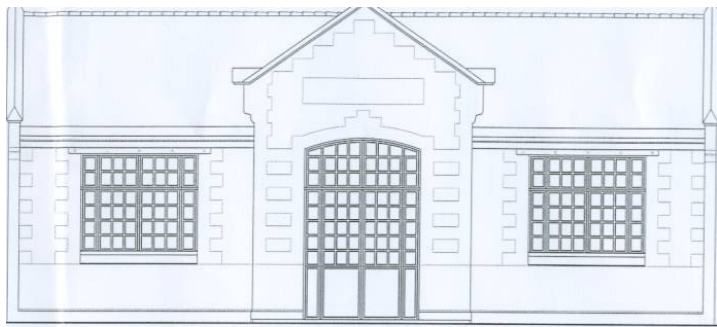
La maison de quartier

La Mairie a attribué au syndicat de quartier une « maison de quartier » (en remplacement du local exigu et peu fonctionnel précédent) en lui



Notre nouvelle maison de quartier avant restauration

affectant une partie de l'ancienne école maternelle précédemment occupée par le centre médico-scolaire, au 28 rue Roger Cohé, dans l'axe de la nouvelle rue Jean Monnet. Ce bâtiment historique, datant de la fin du 19e siècle, nécessite une importante réhabilitation; les travaux devraient s'effectuer dans le courant de l'année. Le syndicat de quartier y établit son siège social. Nous pourrions ainsi regrouper les activités de la plupart de nos clubs. On y disposera d'une salle de réunions, d'un bureau, d'un dépôt pour nos collections et on aura accès aux sanitaires et au bloc technique (vestiaires, kitchenette). L'autre partie du bâtiment est réservée par la Mairie comme salle municipale. L'ancien préau situé dans la cour sera démoli. La façade, côté Roger Cohé, retrouvera son aspect d'antan avec des vitrages occupant de nouveau toute la surface des baies.



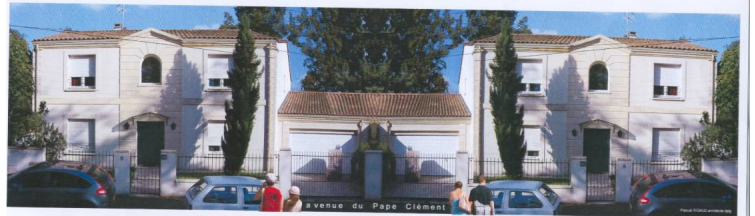
Projet de façade principale

De nouvelles maisons de ville

vont surgir dans notre quartier

-Projet « Pape Clément »

à l'angle des rues de la Paix et du Pape Clément. Deux maisons de ville R+1 avec façades donnant rue du Pape Clément et séparées par les garages attenants et, côté rue de la Paix, la maison du propriétaire. Les trois maisons forment un bloc et disposent chacune de deux emplacements pour les voitures dont un dans le garage.



Projet de la rue Pape Clément

-Les villas d'Aristide sur le terrain laissé libre après la démolition récente de l'école maternelle A. Briand (déplacée à Bellegrave). Elles longent la nouvelle voie Jean Monnet. Il s'agit de 11 maisons R+1 avec « jardinet » à l'arrière. Un retrait suffisant par rapport à la rue permet de garer les voitures à l'intérieur des parcelles.



Les villas d'Aristide

Les passages sous la voie ferrée

Le passage de la gare est utilisable, depuis quelques semaines, pour les piétons, ceux du moins qui peuvent emprunter des escaliers... Les autres devront encore attendre, à cause d'un malencontreux incendie, l'installation des ascenseurs. Ils continueront donc d'utiliser les services des agents revêtus de gilets jaunes ou la navette minibus qui relie tous les ¼ d'heure la place de la Ve République à l'avenue Wiehm (renseignements au 05 57 02 20 20). Les fauteuils roulants ont également la possibilité d'emprunter la voie piétons-cyclistes qui longe les rails du tramway.

Nous demandons que ces escaliers assez abrupts soient équipés, pour raison de sécurité, d'une rampe centrale double comme on en voit dans le métro parisien.



Incendie de l'ascenseur

D'autre part, nous demandons que soit étudié le cheminement pour les piétons qui, à la sortie de ce passage, veulent se rendre vers l'Avenue P. Wiehm. Il faudrait éviter le grand détour

peu visible, long et dangereux qu'ils doivent suivre actuellement.

Le passage près du fleuriste

Après une longue interruption due à des problèmes techniques, les travaux ont bien repris et nous pouvons espérer pouvoir utiliser avant l'automne ce passage tant attendu. Il est sur le trajet de l'axe convivial.

Comme il débouche devant le restaurant « Villa Sud-Ouest » il conviendra de maîtriser l'accès des voitures dans ce secteur afin que la circulation des piétons ne soit pas entravée.



Passage débouchant devant le restaurant

Stationnement

Nous demandons de surseoir à tout projet d'extension du stationnement payant hors du cœur de ville et des zones commerciales comme en serait menacée la rue Dulout entre St Jacques et Gambetta. Il serait souhaitable d'effectuer d'abord une étude globale du stationnement en centre ville et d'attendre les résultats détaillés du stationnement payant actuel. Cette extension repousserait plus loin le stationnement vers les rues où il est gratuit au détriment des riverains de ces rues alors que le parking souterrain est sous-employé et gardienné.

Le dossier d'enquête prévoyait d'ailleurs d'y établir le parc-relais pour le tramway ET le train ce qui dégagerait des places de stationnement de surface. Cela favoriserait notamment :-le report modal, -le covoiturage, -l'intermodalité train et tram, -l'animation du centre-ville (commerces, cinéma...)

Il convient également de combattre plus efficacement le stationnement sauvage : sur les emplacements des bus (place Ve République), près du monument aux Morts, sur les places réservées aux handicapés, sur les trottoirs (ce qui oblige les piétons à prendre le risque d'emprunter la chaussée) etc. Nous constatons en outre que certains « professionnels » occupent sans payer les emplacements dont pourraient bénéficier leurs clients...

Divers

Aux dernières nouvelles nous apprenons que le Greffe du tribunal serait maintenu à Pessac, ouf !.

Et... prochainement:



L'obturation du puits d'aération du parc souterrain, en particulier, reste à réaliser.

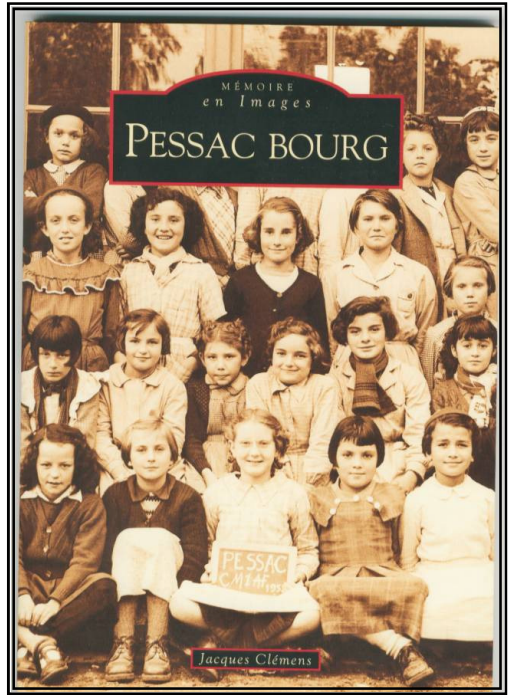


Passage de l'axe convivial (près du fleuriste)

(Panneaux de la ville)

Livre de Pessac-Bourg de Monsieur CLEMENS

Nous l'avons présenté dans la dernière « feuille d'info » n° 23 au moment où il allait paraître . Le voici donc en vente et il suscite un grand intérêt. Pour l'acquérir vous pouvez contacter un des membres du bureau (colonne page 1). Le journal « Sud-Ouest » du 31 janvier 2008 lui a consacré un article et il a été présenté et dédié par l'auteur le 9 février dans la librairie du centre « L'Encre Blanche » qui en assure aussi la diffusion. M. CLEMENS l'a également présenté devant notre Assemblée générale du 19 janvier et lors d'une cérémonie à la Mairie, le 21 février, en présence de Monsieur le Maire. Monsieur CLEMENS, dans son discours, souligne combien il est important de célébrer ce qui a disparu de notre cadre de vie comme on célèbre, par des inaugurations, les nouveautés. Le passé structure le présent ; il est essentiel de le faire revivre dans la mémoire des anciens et de l'inscrire dans celle des nouvelles générations pour qu'elles puissent se construire dans la cohérence. C'est dans cet esprit qu'est né ce livre qui témoigne par ces photos de la vie réelle de notre bourg tout au long du siècle écoulé.



Et c'est dans le même esprit que le syndicat de quartier a organisé les trois dernières expositions évoquées plus haut , « les commerces et les métiers d'autrefois à Pessac-bourg », « l'école A. Briand...avant » et « De train en tram...de tram en bus » . Nombre de photos de ces expositions se retrouvent donc dans le livre . Nous remercions Monsieur CLEMENS de les avoir si bien mises en valeur pour la postérité.

Janine BOUSQUET qui a consacré tant de temps et d'énergie à rassembler , à classer, à identifier, une quantité impressionnante de documents pour ces trois expositions vous en parle avec passion:

« Tournons la page...le livre « Pessac-Bourg » est enfin terminé, édité, vendu...

Tournez les pages...souvenez-vous...ou découvrez...

128 pages ? mais c'est trop peu ! Encore bon nombre de photos et documents sont restés dans les cartons, mais les consignes de l'éditeur étaient formelles : au total pas plus de 130 pages pour cette série nationale Mémoire en images.

Le livre « PESSAC-BOURG » se présente comme un album ouvert sur le passé récent. Le récit de la vie de tous les jours se mélange à la vie commerçante et artisanale, côtoie la vie studieuse, festive, sportive. C'est le tableau d'une suite d'aventures vécues, une collection de souvenirs, des fragments d'existence dévoilés ; c'est la vie tout simplement qui passe et qui, sans cesse, se régénère.

En sauvegardant ces témoignages, le Syndicat de quartier pense avoir accompli une action intéressante pour la conservation de son petit patrimoine et de son histoire. Le contraste entre le présent et le passé encore si proche ne peut que raviver la sensibilité des Pessacais, en particulier ceux qui ont vécu deux générations.

L'auteur-historien Jacques Clémens a dédié ce livre à la librairie « L'Encre blanche » le samedi 9 février et l'a ensuite présenté aux élus locaux et aux responsables d'associations, le jeudi 21 février dans le hall de l'Hôtel de Ville. Ces deux manifestations ont à nouveau généré de nombreux échanges amicaux, des témoignages chaleureux et ont permis d'engranger de nouveaux documents (photos d'école, de « Papillons pessacais », diplômes de musique).

Notre stock de livres a été épuisé en quelques jours et nous en commandons à nouveau à l'éditeur. Si cet ouvrage vous intéresse, n'hésitez pas à nous joindre pour en acquérir un exemplaire (ou plusieurs).

Pour vous qui le possédez déjà, nous espérons qu'il vous a conquis et que vous le conserverez dans vos armoires pour les générations futures.

J. Bousquet – 27 février 2008 »

RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Certaines de ces activités se dérouleront dans notre nouvelle salle de quartier, 28 rue Roger Cohé
(ex-centre médico-scolaire)

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - nouvelle salle du syndicat de quartier, 28 rue Roger Cohé
Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Lundi et jeudi à 13h30 - salle Léon Blum (Mme Lepic)
vendredi à 21h - salle du Poujeau, Bellegrave
Renseign. Mme Hontabat 05 56 45 23 94 ou M.Larrezet

Patchwork : 2e et 4e jeudis de chaque mois - salle du Poujeau
Mme Roux 05 56 46 21 17
Mme Camontes 05 56 95 94 51

Belote: M. Dumas 05 56 45 16 04

Tarot: Vendredi soir et samedi soir à partir de 21h - salle du syndicat de quartier, 28 rue Roger Cohé
Contacter Melle Bourdier au 06 24 34 32 85 (ou Mme Hontabat au 05 56 45 23 94)

Tricot 2e et 4e mardis de chaque mois - salle Poujeau, mail Mendès France - de 14h à 17h
Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61 (à partir du 11 septembre 2007)

Manifestations traditionnelles à venir:

- | | |
|------------|--|
| 16-02-2008 | Concours de belote |
| 28-03-2008 | Exposition Patchwork . Salle de Cazalet |
| 23-03-2008 | Vide-greniers , place de la Ve République (réservation SYLVIE 06 72 43 90 38)
initiant la semaine du développement durable |
| 12-04-2008 | Carnaval de Pessac. Défilé partant à 15 h de la Place du Monteil vers la Place de la Mairie,
goûter, spectacle et séance de cinéma. |

(dates des autres activités dans le prochain N°) (renseignements auprès de Jean-Claude LARREZET T.:05 56 45 97 73)

APPEL A DOCUMENTS

Après les expositions « les commerces et les métiers d'autrefois à Pessac-bourg », « l'école Aristide Briand... avant » et « de train en tram » (où les documents sont encore collectés) nous souhaitons **préparer le 30e anniversaire du syndicat de quartier de Pessac-bourg** : tous les papiers, courriers, articles de journaux, photos, etc. ... seront les bienvenus.

Contactez le 05 56 45 55 51

Pensez à nous faire part de vos suggestions, de vos remarques, pour que notre quartier développe toujours davantage la convivialité et que chaque habitant se sente concerné par son devenir.

L'équipe de bénévoles qui anime le syndicat de quartier a besoin du soutien de tous et d'un minimum de moyens. Si ce n'est déjà fait, venez grossir le nombre des adhérents

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ADHESION OU RENOUVELLEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier , 13 Rue St Jacques, 33600 PESSAC »)

☐ **Je renouvelle mon adhésion**

☐ **J'adhère**

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

ADRESSE E-MAIL:

Vous trouverez les feuilles d'info
EN COULEURS
 dans notre site internet:
WWW.federation-quartiers-pessac.com
 Cliquer sur « quartiers » puis sur
 « pessac-bourg » puis sur « Journal
 d'informations »